

18/04/2015

## Moneta AM bouscule encore Altamir

### SAY ON PAY

Deuxième actionnaire d'Altamir avec 9% du capital, Moneta AM décortique sans concession, depuis plusieurs années, la communication financière du holding, contrôlé par Maurice Tchenio. Cette année le point d'achoppement porte la rémunération de ce dernier. Car, pour la première fois, Altamir soumettra au vote des actionnaires du 23 avril, une résolution sur le montant de ce revenu (*say on pay*).

### Le salaire du patron

*« Une société en commandite par actions est un cas particulier. Il nous a fallu interpréter la notion de say on pay, explique Maurice Tchenio. En ce qui me concerne, en tant que président de la gérance, j'ai communiqué les deux éléments de ma rémunération : une partie fixe de 292 700€, versée par le holding de contrôle d'Altamir Gérance, ainsi qu'une partie variable, quote-part de ce que l'on appelle dans la profession le carried interest (intéressement à la performance), d'un montant de 2,5 millions d'euros. Celle-ci est calculée sur la base du résultat net social, apuré des pertes antérieures éventuelles. »*

Une méthode qui ne satisfait ni les *proxy advisors* (cabinets de conseil de vote), qui ont émis sur cette résolution 9 une recommandation négative, ni Moneta AM. La société de gestion dénonce un « *manque de transparence* » et estime que le montant communiqué ne répond pas à la question posée. « *Déclarer commune une rémunération fixe le salaire que Maurice Tchénio se fait verser par sa holding familial n'a pas de sens, explique Romain Burnand, co-dirigeant de Moneta AM. Ce montant est sans lien direct avec ses revenus en tant que gérant d'Altamir. C'est aussi incongru que si un salarié présentait le loyer d'un studio mis en location à un membre de sa famille comme étant son salaire.* » Soutenu par l'ADAM (Association de Défense des Actionnaires Minoritaires), le gérant conclut : « *On ne connaît finalement ni la rémunération réelle du gérant ni le temps qu'il passe à la gagner.* »

### Résolution 9

**VOTER CONTRE** Il s'agit d'un vote consultatif. Nous souhaiterions davantage d'informations sur la rémunération versée au président d'Altamir Gérance.